

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23047**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Activités Juridiques - Spécialité GENEALOGISTE SUCCESSORAL

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Corse - Pasquale Paoli, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Corse, Recteur de l'Académie de Corse

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplôme a pour but de former des généalogistes successoraux principalement pour la fonction de recherche, mais aussi pour la négociation des contrats de révélation d'hérédité. Ils seront majoritairement des salariés d'études généalogiques et des réseaux, mais certains d'entre eux pourront à échéance créer leur propre entreprise après avoir acquis suffisamment d'expérience.

Cette formation a une vocation à répondre à un besoin national. D'autant qu'elle se situe dans la perspective d'une réglementation de l'accès à la profession actuellement en préparation.

Activités visées par le diplôme:

- Etude généalogique
- Généalogie successorale et enquête foncière

Compétences acquises :

- Etablissement d'arbres généalogiques
- Rédaction de rapports
- Recherche d'héritiers et/ou de titulaires de droits (notamment de droits de propriété) pour permettre le traitement des successions et/ou la réalisation d'opérations, telle que la cession, partage...

-Certification de dévolution successorale.

-Etablissement de contrat de révélation d'hérédité

-Création de titres de propriété immobilière.

Connaissances acquises

- Technique de l'enquête généalogique et de l'enquête foncière.
- Droit des biens, de la publicité foncière, de la famille et des successions.
- Négociation des contrats de révélation d'hérédité.
- Techniques de communication et d'information (certification C2i)
- Langue étrangère (certification CLES anglais ou italien)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Généalogie (successorale familiale, foncière),notariat...

Juristes en lien avec le patrimoine: Généalogiste succésoral, gestionnaires de patrimoines, marchands de placements, administrateurs de biens, commerciaux, négociateurs, comptables, détectives privés, employés du GIRTEC, employés des hypothèques, employés du cadastre, employés de mairie ou d'agglomération (service urbanisme et autres),

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Composantes du diplôme :

- UE1 ECTS 7 :Droit des personnes et de la famille
- UE2 ECTS 8 :Droit des biens et de la publicité foncière ;Technique de l'enquête foncière
- UE3 ECTS 7 :Droit des régimes matrimoniaux
- UE4 ECTS 8 :Histoire des institutions, paléographie archivistique et onomastique (18e et 19e s.); organisation et pratique de la profession;Technique de l'enquête généalogique
- UE5 ECTS 5 :Droit international privé;Analyse comparée de l'état civil
- UE6 ECTS 7 :Droit des libéralités et des successions
- UE7 ECTS 3 :Mise à niveau éventuelle-Langue étrangère :Anglais;Italien ; Espagnol; Langue et Culture Corses ;NTIC.
- UE8 ECTS 7 :Stage 12 semaines pouvant être fractionné
- UE9 ECTS 8 :Projet tuteuré

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé des enseignants chercheurs et enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée de l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	L'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet.
Après un parcours de formation continue	X	La formation continue est une voie possible.
En contrat de professionnalisation	X	La professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet.
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par la voie de la VES ou de la VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999
- Arrêté du 21 octobre 2013 (période 2013 à 2018)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 juillet 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 Articles R613-33 à R613-37.

Références autres :

Partenariat : convention avec l'Institut d'Etude et de Formation à la Généalogie Professionnelle validée par le Conseil d'Administration en date du 20/04/2013

Pour plus d'informations

Statistiques :

Enquêtes POIP diplômés 2012 à 2015 (à 28 mois pour les diplômés 2012 et 2013- à 16 mois pour ceux de l'année 2014 et à 4 mois pour les diplômés 2015)

Taux de poursuite d'études : 27%

Taux d'insertion professionnelle : 82% (parmi la population actives des diplômés n'ayant pas poursuivi d'études l'année suivant l'obtention du diplôme)

Délai d'accès à l'emploi:

(-) de 6 mois : 66%

de 6 à 1 an :15%

de 1 à 2 ans : 12%

plus de 2 ans :7%

Secteurs d'insertion professionnelle :

Dominants:

- Activités de service administratifs et de soutien
- Activités spécialisées scientifiques et techniques
- Commerce,Transport,Hebergement,Restauration
- Activités financières et d'assurances

Exemples d'emplois occupés:

généalogiste successoral - généalogiste - agent de fecherche privé - gestionnaire domaine successoral- autres : clerc de notaire -agent immobilier

http://www.univ-corse.fr/insertion-professionnelle-suivis-de-cohortes-test-cohortes-2007_4180.html

Autres sources d'information :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24624/insertion-professionnelle-des-diplomes-2012-del-universite.html#diplomes2009>

9

Université de Corse

Lpro AJ-GS

POIP- Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

Service FORMATION CONTINUE

RELATIONS ENTREPRISES

Lieu(x) de certification :

Université de Corse - Pasquale Paoli : Corse - Haute-Corse (2B) [20250 Corte]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Droit, Sciences Sociales, Economiques et de Gestion-Campus Mariani-20250 Corte

Historique de la certification :